



Dossier de candidature

Dossier à renvoyer

au référent Pass'Engagement de la Maison du Département de rattachement (liste page 4) avant le 1^{er} juin 2023

**LA BONNE RÉCEPTION DE VOTRE DOSSIER VOUS SERA CONFIRMÉE.
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT PAS ÊTRE EXAMINÉS.**

Le Pass'Engagement est un dispositif qui s'adresse aux jeunes Costarmoricains de **16 à 25 ans (1998-2007)**, incitant à une **citoyenneté active et responsable**.

Il est demandé au jeune de **s'engager 2 h minimum par semaine, de septembre 2023 à juin 2024**, au sein d'une **association costarmoricaine ou d'un centre social**, sur une action visant à rendre service aux personnes.

Il s'agira, par exemple et prioritairement, de s'engager auprès d'une association d'aide aux plus démunis, d'intervenir auprès de personnes âgées ou handicapées, de réaliser de l'aide aux devoirs, d'encadrer des activités sportives ou culturelles, etc...

Cet engagement doit impérativement porter sur la **notion de service rendu à la personne** (en présentiel).

En contrepartie, le Département des Côtes d'Armor, la Caf, les EPCI de Saint-Brieuc Armor Agglomération, de la Communauté de communes Kreiz-Breizh, de Loudéac communauté et l'Association Départementale Information Jeunesse s'engagent à **soutenir le jeune dans le financement de son projet personnel et/ou professionnel non démarré** - formation, mobilité, logement – en lui octroyant **une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €**.

Une fois le dossier déposé, **un entretien aura lieu pour chaque candidat éligible au dispositif. CET ENTRETIEN EST OBLIGATOIRE POUR L'INSTRUCTION DU DOSSIER.**

Une **formation collective obligatoire** en décembre d'une demi journée sur le monde associatif sera proposée à chaque candidat dont le dossier aura été retenu.

Bénéficiaire



REEMPLIR TOUTES LES RUBRIQUES

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : portable :

E-mail :

Situation de famille : ☐ Célibataire ☐ Marié ☐ Divorcé ☐ Concubinage
☐ Autre, précisez

Enfants à charge : ☐ Oui ☐ Non

Comment avez-vous eu connaissance du dispositif :

À noter : pour vous joindre, nous utiliserons le téléphone, les SMS ou les mails.

En cas de changement de vos coordonnées, merci de prévenir rapidement le référent Pass'Engagement de la Maison du Département en charge de votre dossier.



Situation sociale



Conditions de logement : ☐ Autonome ☐ Hébergé à titre gracieux (chez les parents, famille, tuteurs, amis...)

☐ Autre, précisez :

Situation actuelle : ☐ Lycéen

☐ Étudiant

☐ Apprenti

☐ Formation professionnelle

☐ Salarié ☐ CDI ☐ CDD

☐ Travailleur en situation de handicap

☐ Demandeur d'emploi ☐ indemnisé ☐ non indemnisé

☐ Bénéficiaire d'un contrat d'insertion – lequel ?

Autre, précisez :

Niveau d'études acquis :

Quel est votre niveau de revenus mensuels ? €

Quelles sont vos principales ressources ?

Montant/mois

☐ RSA

.....

☐ Revenus professionnels

.....

☐ Indemnités chômage

.....

☐ Argent versé par les parents

.....

☐ Bourses (Éducation nationale / Enseignement Sup.)

.....

☐ Autres - précisez :

.....

Engagement associatif



Êtes-vous déjà engagé dans une association ou centre social : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, dans quelle structure ?

Si oui, de quelle façon ? ☐ Encadrement d'activités – laquelle ?

☐ Membre du bureau – qualité :

Autre, précisez :

Votre projet personnel



Quel projet souhaitez-vous financer (formation, mobilité, logement) et pourquoi ? :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Coût de votre projet :€

Date de début de votre projet personnel :

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- **Attestation d'engagement** (association ou centre social cf. imprimé joint)
- **Devis du projet** (à votre nom)
- **Copie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du livret de famille ou de la carte de séjour**
- **Justificatif de domicile** (facture EDF, facture d'eau, attestation sur l'honneur de l'hébergeur)

☐ Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier.

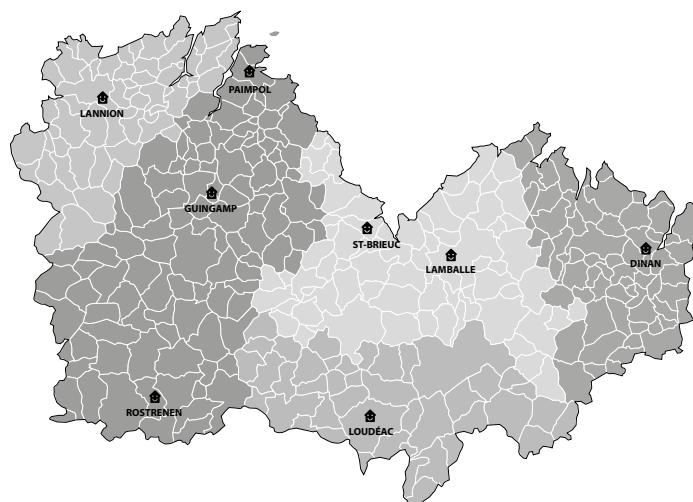
Fait à , le

Signature

Référents dispositif Pass'Enaagement Maisons du Département des Côtes d'Armor



Conseillers	Maisons du Département	Coordonnées
DECROZE Gwénaëlle	Guingamp / Paimpol / Rostrenen Territoires concernés : • Guingamp Paimpol Agglomération • Leff Armor Communauté • CCKB • Poher communauté (22)	Maison du Département de Guingamp / Paimpol / Rostrenen 9 Place Saint-Sauveur CS 60517 22205 GUINGAMP CEDEX Tél. 02 96 40 10 30 Port : 06 99 27 41 31 email : gwenaelle.decroze@cotesdarmor.fr
COSQUER Riwan	Loudéac Territoire concerné : • Loudéac Communauté Bretagne Centre	Maison du Département de Loudéac Rue de la Chesnaie CS 90427 22604 Loudéac cedex Tél. 02 96 28 11 01 email : riwan.cosquer@cotesdarmor.fr
	Saint-Brieuc Territoires concernés : • Saint Brieuc Armor Agglomération • Lamballe Terre & Mer	Maison du Département de Saint-Brieuc/Lamballe 76 A rue de Quintin - CS 50551 22035 SAINT-BRIEUC CEDEX Port. 06 48 40 58 20 email : ContactMDDS@cotesdarmor.fr
PHILOUZE Noëlla	Lannion Territoire concerné : • Lannion Trégor Communauté	Maison du Département de Lannion 13 boulevard Louis Guilloux CS 40728 22304 LANNION CEDEX Port. 06 89 09 51 55 email : noella.philouze@cotesdarmor.fr
LOZACH Anne-Marie	Dinan Territoires concernés : • Dinan Agglomération • Communes de Lancieux et Trémereuc	Maison du Département de Dinan 2 place René Pléven CS 96370 22106 DINAN CEDEX Tél. 02 96 80 00 84 email : annemarie.lozach@cotesdarmor.fr



Département
Infos Services
02 96 62 62 22

Attestation d'engagement association ou centre social

REEMPLIR TOUTES LES RUBRIQUES

Je soussigné

Président de l'association ou Directeur du centre social

Objet de l'association ou du centre social

Adresse

m'engage à accueillir, en tant que bénévole,

M/Mme

 ☐ qui sera couvert par l'assurance de l'association ou du centre social, pour les risques d'accidents causés ou subis dans le cadre de ses activités au sein de l'association ou du centre social.

sur les missions et activités suivantes (service rendu à la personne en présentiel) :

.....

représentant heures par semaine, de septembre 2023 à juin 2024 (hors vacances scolaires).

Jour(s) d'engagement : Horaires :

Adresse du lieu d'engagement si différente du siège administratif :

À ce titre, il sera accompagné, au sein du lieu d'engagement,
 par M/Mme :

e-mail :

Tél. : Port. :

en lien avec le référent de la Maison du Département de :

M/Mme :

Tél. : Port. :

e-mail :

M/Mme :

☐ certifie avoir pris connaissance du mode d'emploi au verso

Fait à : le

Signature de l'association ou du centre social

Signature du bénévole
 (bénéficiaire du Pass'engagement)



Le Pass'engagement est un dispositif incitant à une **citoyenneté active et responsable** qui s'adresse aux jeunes Costarmoricains de **16 à 25 ans**. Il est ainsi demandé au jeune de **s'engager 2 h minimum par semaine**, de septembre 2023 à juin 2024, **au sein d'une association costarmoricaine ou d'un centre social** sur une action visant à rendre service à la personne.

En contrepartie, **une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €** lui est accordée pour soutenir un projet personnel et/ou professionnel.

Il sera accompagné par le **référént de la Maison du Département de son territoire** (*réception/étude/éligibilité du dossier, entretien avec le jeune, suivi dans l'association d'accueil ou le centre social et évaluation de l'engagement*).

Jeune

- Né(e) entre 1998 et 2007.
- Téléchargez le dossier sur cotesdarmor.fr
 - > rubrique jeunesse,
 - ou caf.fr → rubrique partenaires/partenaires locaux / enfance jeunesse
 - ou retirez-le dans la Maison du Département (MdD) de votre territoire.
- Trouvez votre association ou un centre social, dans le département. Cette structure remplira l'attestation d'engagement avec vous. Vous l'ajouterez au dossier ou la transmettez lors de votre entretien.
- Complétez et déposez le dossier avant le **1^{er} juin 2023**, accompagné des documents demandés, à l'attention du référent dispositif Pass'Engagement de la Maison du Département de votre territoire.
- La bonne réception de votre dossier vous sera confirmée.
- Si votre dossier est éligible, vous serez convoqué à un entretien, afin d'échanger sur votre engagement, votre projet, vos motivations.
- Si votre dossier est retenu définitivement, vous recevez une confirmation par mail ou SMS en juillet.
- Contactez alors votre structure d'accueil pour débuter votre engagement bénévole (de septembre 2023 à juin 2024).
- Une formation collective obligatoire, en décembre, d'une demi-journée sur le monde associatif vous sera proposée. Un passeport du bénévole vous sera remis. Vous le complétez avec votre structure d'accueil.
- Un suivi sera organisé tout au long de l'année par votre référent Pass'Engagement de la votre Maison du Département (rendez-vous sur site ou par téléphone) pour échanger avec vous et votre structure d'accueil.
- En cas d'absence dans votre structure, prévenir le référent MdD.

Structure d'accueil

Accueillir un jeune sur des missions de services rendu au public, dans le cadre du Pass'Engagement, c'est lui permettre de s'investir de façon citoyenne et bénévole et de concrétiser un projet personnel/professionnel.

Pour l'association ou le centre social, il s'agit de promouvoir son activité et de renforcer son équipe de bénévoles.

Les étapes :

- Rencontre avec le jeune, afin d'échanger sur votre structure (*statuts, fonctionnement...*) et les missions (*service à la personne*) qu'il pourrait réaliser lors de son bénévolat.
- Remplir et signer l'attestation d'engagement que le jeune transmettra dans son dossier de candidature.
- Confirmation par le jeune de l'acceptation définitive de son dossier (septembre).
- Début de l'engagement bénévole du jeune – de septembre 2023 à juin 2024 – à raison de 2 h minimum par semaine.
- Un suivi s'effectuera grâce au passeport du bénévole remis au jeune, que vous complétez avec lui, afin de valoriser les compétences acquises lors de son bénévolat.
- Des contacts – téléphoniques ou RDV – avec le référent de la Maison du Département/vous et le jeune sont également à prévoir (entre septembre 2023 et mai 2024).
- En cas d'absence du jeune, prévenir le référent MdD.





Autorisation parentale bénévole mineur

JE SOUSSIGNÉ :

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

.....

Code postal Ville Pays.....

Téléphone

DÉTENTEUR DE L'AUTORITÉ PARENTALE EN QUALITÉ DE :

☐ père ☐ mère ☐ tuteur

DE L'ENFANT :

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....Lieu de naissance

L'AUTORISE À

Exercer une action bénévole auprès de l'association ou du centre social.....
dans le cadre du dispositif Pass'Engagement.

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

.....

Code postal Ville Pays.....

Téléphone

Fait le.....à

Signature du ou des parents ou de l'autorité qualifiée

Attestation sur l'honneur d'utilisation de la bourse Pass'Engagement



REPRÉSENTANT LÉgal D'UN BÉNÉVOLE MINEUR



JE SOUSSIGNÉ :

Nom.....Prénom.....

demeurant

Adresse

.....

Code postalVille Pays

atteste sur l'honneur que l'aide perçue dans le cadre du dispositif Pass Engagement à l'occasion du bénévolat réalisé par
Nom.....Prénom.....

sera bien consacrée au projet convenu entre le Département et le jeune bénévole.

Cette aide ne peut en aucun cas être destinée à d'autres fins que le projet validé pour le Pass'Engagement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le à

Signature du représentant légal
(prénom/nom)